Image not found or type unknown

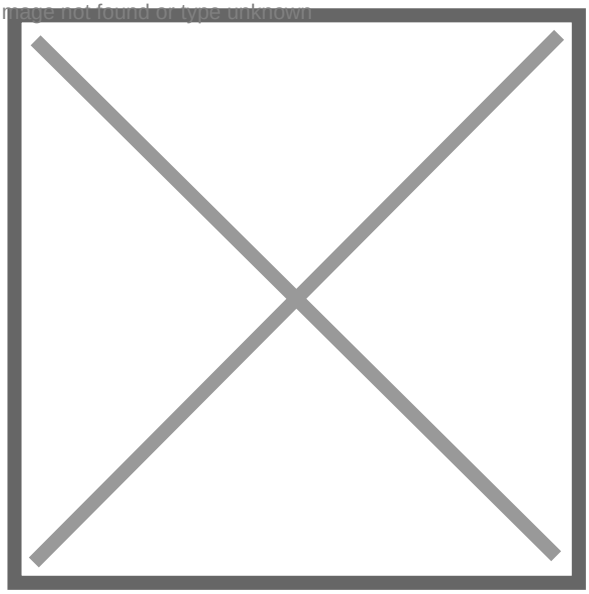

Calcul de pension alimentaire apres changement de garde

Par **iska90**, le **31/07/2013** à **19:13**

bonjours, voila , ma fille vas venir vivre chez moi , en attendant le verdict du jaf pour officialiser cette situation, (accord de la mere pour la garde), comment fait ton pour la pension alimentaire ?
je payais donc avant pour mes 3 enfants , mais maintenant que j en ai un a charge comment cela ce passe t il ?est ce que je donne pour 2 et elle pour 1 ou est ce different?
merci de vos reponses.

Par **cocotte1003**, le **31/07/2013** à **20:32**

Bonjour, tant qu'il n'y a pas de nouveau jugement, la mère peut exiger la pension pour les trois enfants. Vous pouvez faire un accord amiable écrit que le juge entériner. Pour vous aidez il existe un tableau d'amortissement des pensions alimentaires que vous trouverez sur internet. Vous pouvez vous contenter de régler pour un enfant ou la mère pour un et vous pour deux. Le juge entérinera votre décision si elle n'est pas contraire aux intérêts des enfants, cordialement

Par **iska90**, le **31/07/2013** à **21:33**

merci , beaucoup de vos reponses si rapide et precise

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés